

Revoir les quotas ne suffira pas

Trop de spécialistes, pas assez de généralistes, voilà la théorie de la ministre de la Santé pour expliquer la pénurie de médecins traitants au sud du pays. Pas si simple...

● **Caroline DESORBAY**

Suivez le bon exemple flamand et la Wallonie ne manquera plus de médecins traitants, prêchait Maggie De Block, sur les ondes de La Première lundi matin. Chiffres à l'appui : 40 % d'étudiants néerlandophones optent pour la médecine générale pour seulement 23 % à 27 % de francophones !

Pénurie de spécialistes

« La ministre n'a pas tort quand elle affirme qu'on a moins bien respecté les sous-quotas (NDLR : répartition à l'intérieur des quotas Inami du nombre de médecins généralistes d'une part et de médecins pour chaque spécialité d'autre part) en Wallonie qu'en Flandre puisqu'il y a moins de pénurie de généralistes au nord qu'au sud du pays. Mais elle omet de dire qu'il y a aussi pénurie de médecins dans certaines spécialités », nuance Paul De Munck, président du GBO (Groupement belge des omnipraticiens, du Cartel), le

plus important syndicat de médecins généralistes francophones. **Changer les règles en cours de cursus, c'est inacceptable pour le syndicat GBO.**

plus important syndicat de médecins généralistes francophones.

La problématique n'est pas neuve, dix ans au moins que les politiques s'étripent sur le sujet ! Et surtout, elle ne se résume pas à l'équation : pénurie de médecins égale davantage de numéros Inami.

« La question est bien plus complexe car il y a pénurie dans certaines spécialités et pléthore dans d'autres. Et malgré l'élaboration d'un cadastre plus dynamique, on se base sur des estimations historiques et non sur des besoins chiffrés par spécialité pour fixer le nombre de numéros Inami. Et puis, le débat est pollué par une querelle communautaire qui empêche tout débat rationnel ! »

« Le numerus clausus, un faux débat »

Pour Jonathan Brauner, coprésident du Monde des spécialistes, l'aile spécialiste francophone du Cartel, l'instauration du numerus clausus est un faux débat. « Tous ceux qui n'ont pas pu faire une spécialité ici sont partis se former à l'étranger. Pour contrer la pénurie de médecins, il faut rendre plus attractives les

spécialités concernées comme la pédopsychiatrie, la gériatrie, la médecine d'urgence ou la biologie clinique... »

Mais pas seulement. Pour Paul De Munck comme pour Jonathan Brauner, c'est tout le système des soins de santé qu'il faut revoir dans sa globalité, tant pour remédier à la pénurie de médecins que pour résorber les délais d'attente surréalistes chez certains spécialistes (jusqu'à un an chez certains ophtalmologues).

Soins de première et de deuxième ligne

« Pour organiser au mieux les soins de santé, il faut déterminer, pour les 15 ou 20 années à venir, le nombre de médecins nécessaires pour la médecine générale et pour chacune des spécialités, plaide Paul De Munck. Cela implique également que l'on définisse les soins de première et de deuxième ligne. Certains actes pourraient être réalisés par le généraliste (vaccins infantiles, frotis gynécologique,...), ce qui permettrait de désengorger les salles d'attente de certains spécialistes. »

Le coprésident du Monde des spécialistes embraye : « il faut définir ensemble, généralistes et spécialistes, une répartition des tâches et des compétences. Ce que l'on attend de Maggie De Block, c'est qu'elle mette en place cette réflexion en tenant compte des spécificités francophones et néerlandophones car nous avons une vision de l'organisation des soins différente. » ■

Étudiants pris en otages

Le torchon brûle une fois de plus entre la ministre de la Santé, Maggie De Block, et Jean-Claude Marcourt, le ministre de l'Enseignement supérieur, ce dernier ayant fait savoir qu'il bloquerait le projet de protocole fixant le nombre de numéros Inami pour les 1 138 étudiants qui ont entamé leur cursus en septembre. Ces derniers sont deux fois plus nombreux que le nombre escompté. La réaction de Maggie De Block n'a pas tardé : elle a annoncé qu'elle ne délivrerait pas les numéros Inami supplémentaires, estimant que l'examen d'entrée mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles ne freine pas de manière efficace l'accès à la profession de médecins. La Fédération des étudiants(e)s francophones (FEF) dénonce l'attitude de la ministre « *qui prend en otage les étudiants de l'actuelle promotion en menaçant plusieurs centaines d'entre eux de ne pas obtenir le fameux sésame au terme de six années d'études* ».